



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

TRAVAIL DOMINICAL :

Le Président du groupe UMP brouille les cartes !

Une fois encore, les tenants du travail dominical brouillent les cartes pour vendre leur soupe en oubliant que FO veille au grain.

Dans la presse, dans un article intitulé : "Oui au plan de relance, mais il faut des économies", M. COPÉ annonce clairement que le projet de loi sur le travail du dimanche ne prévoit pas le doublement du salaire et qu'il faut respecter les accords de branche.

Perte de mémoire ou manipulation, depuis la loi, issue de la « position commune » (signée par les CGT-MEDEF-CGPME-CFDT), votée le 22 août 2008, les accords de branches sur le temps de travail ne s'imposeront plus aux entreprises, car ils ne sont plus étendus. Le Président de la République l'a clairement dit, le travail du dimanche fait partie du temps de travail.

Par la même occasion, il persiste à présenter le travail du dimanche comme une solution pour relancer l'économie, malgré le rapport du CREDOC qui affirme le contraire.

Tout le monde le sait. Ce n'est pas en ouvrant un 7^{ème} jour que les clients auront plus d'argent en poche pour dépenser plus. D'autant que les pertes d'emploi, liées aux ouvertures dominicales, n'aideront pas les ménages touchés à consommer. Les dégâts collatéraux sur les commerces de proximité ont été analysés mais jamais ceux sur les entreprises du commerce de gros, chez qui les petits commerçants achètent prioritairement, pas plus que sur l'hôtellerie et la restauration balnéaire ou des parcs d'attractions.

Seule, l'augmentation du pouvoir d'achat pourra faire consommer plus.

Il serait temps que les adeptes de la déréglementation à tout va, prennent en compte la volonté des Français qui pour 68% d'entre eux refusent de travailler le dimanche (sondage BVA des 10 et 11 octobre 2008).

Paris, le 2 décembre 2008

Contacts :

- Françoise NICOLETTA : 01 48 01 91 33 ou 06 81 17 39 22
- Christophe LE COMTE : 06 68 66 25 24